POURQUOI REFUSONS-NOUS LA REFORME DES LYCEES?

COLLECTIF DU LYCEE MICHELET - MONTAUBAN

Une réforme sans concertation, imposée de façon très verticale

J.M. Blanquer, ministre de l'Education nationale : "La réforme du baccalauréat est le fruit de concertations avec plus de 40.000 lycéens". Soit 2,5% des lycéens (ou autres) se seraient exprimés lors de la concertation éclair mise en ligne. (Effectifs de lycéens : 1, 6 millions d'élèves). Aucun professeur n'a été consulté. Les organisations syndicales ont été court-circuitées par le ministre et le Haut Conseil de l'Education a rendu un avis massivement négatif.

❖ Le lycée à la carte : une mystification

« Vous avez la liberté de choisir en suivant vos goûts et vos centres d'intérêts » assène le ministre. Pour l'enseignement général, les élèves de seconde, âgés de 15 ou 16 ans, (à « bac -3 ») devront déterminer leur orientation post-bac (à « bac+3 ») en choisissant des spécialités qui conditionneront cette orientation. Contrairement à ce que prétend la communication gouvernementale, ce n'est pas leurs matières préférées qu'ils devront choisir, mais celles qui correspondent aux attendus exigés par Parcoursup ou celles qu'ils seront de fait capables de suivre.

Toutes les filières de l'enseignement supérieur sont devenues sélectives avec la mise en place de Parcoursup. Si les « attendus » des différentes formations sont communiquées, en revanche les modalités du choix des élèves restent totalement inconnues.

Dans les faits, toutes les spécialités ne pourront être proposées et toutes les combinaisons ne seront donc pas possibles pour des raisons concrètes : baisse de moyens, complexité d'organisation et de mise en œuvre.

Les matières seront mises en concurrence au sein d'un même établissement : pour protéger des postes et des matières, les enseignants vont devoir promouvoir leur discipline au détriment des autres.

Le ministre ajoute encore de la confusion en affirmant que : « Le choix qu'on fait pour la première n'est pas un choix ferme. On peut encore changer d'avis entre la première et la terminale. » (France info le 29 novembre 2018.)

Un bac affaibli et très complexe

« Le but est de simplifier l'examen actuel, trop complexe et trop couteux » (DASEN 82). Le bac, censé être renforcé, reposera pour une grande partie sur le contrôle continu et/ou l'évaluation en interne pour chaque établissement. Cela suppose une série d'évaluations tout au long des classes de 1^e et Terminale et donc un stress permanent pour les élèves. Le nouvel examen est de fait largement plus complexe que l'ancien.

Le renforcement du contrôle continu aboutira mécaniquement à ce que la valeur du bac soit donc liée à l'implantation et à la réputation de l'établissement. Ce bac augmente donc les risques d'inégalités territoriales et sociales.

Une réforme dont le but est de supprimer des postes

Les conditions d'enseignement et d'encadrement des élèves vont encore se dégrader : des suppressions de postes sont annoncées (suppression de 2600 postes dans le second degré, diminution drastique des postes offerts au concours) alors même que les effectifs d'élèves attendus ne cessent de croître. Le nombre d'élèves par classe va augmenter. Après une pause, la croissance du nombre des lycéens attendus va repartir à la hausse en 2021.

Le mensonge sur les enseignements optionnels

« Les élèves pourront choisir des enseignements optionnels en filière générale ». En ce qui concerne les options, un large éventail est prévu par la réforme mais, les moyens alloués ne permettent pas de les financer. Au lycée Michelet, leur maintien se ferait au détriment des enseignements communs (AP, Orientation, dédoublements obligatoires en langues, en sciences...) et leur suppression est donc envisagée. Or, les options linguistiques et artistiques, qui font historiquement la richesse et la diversité du lycée Michelet, doivent être maintenues : elles permettent la continuité de l'enseignement du collège au lycée, elles sont des leviers pour un choix éclairé de spécialité et d'orientation, enrichissent le dossier Parcoursup et favorisent l'ouverture culturelle indispensable à la formation du citoyen.

La disparition des options facultatives, en particulier en art, signent l'arrêt de mort à terme des spécialités artistiques au lycée Michelet.

Des programmes irréalistes, des modalités d'examen inconnues à ce jour :

Les nouveaux programmes, qui ont fait l'objet d'une concertation de dupes sont pléthoriques et déconnectés, à la fois des capacités des élèves de lycée et des enjeux du supérieur. Nul ne s'y retrouvera : ni les professeurs qui ne parviendront à les boucler qu'au prix d'un sprint intense, ni les élèves, qui ne pourront avoir le temps d'assimiler de nouveaux savoirs.

Enfin, le contenu des exercices sur lesquels les élèves de Seconde seront évalués à partir de l'an prochain sont à ce jour inconnus.

Ce que nous réclamons :

Le retrait de cette réforme imposée dans la précipitation, qui, contrairement à la communication ministérielle, n'a pas fait l'objet d'une concertation, qui tourne le dos au rôle émancipateur du lycée, pôle de culture, et qui est contraire aux intérêts des élèves.